

Le BI&F Magazine



Portrait d'un Magnésien

« Magné m'a beaucoup apporté »

>>> page 5

Focus

Les agents du groupe scolaire Les Hirondelles

>>> page 14

Le saviez-vous ?

La laiterie coopérative de l'île de Magné

>>> page 16



Vous y étiez

Espace d'expression de la liste minoritaire

Actualités du 2ème semestre 2021

Bilan du remplacement de l'éclairage public

L'accueil des gens du voyage

Les projets de la commune

IntraMuros

Agenda

page 3

page 4

page 5

page 17

page 17

page 18

page 20

page 20



«Comment peut-on s’imaginer en voyant un vol d’hirondelles que l’automne vient d’arriver » chantait Jean Ferrat.

L’automne est pourtant bien là même si quand vous lirez ces lignes, il cédera très vite sa place à l’hiver.

Alors que les arbres se parent de leurs plus belles couleurs chamarrées de toutes les nuances d’or et de feu, c’est la saison des poètes mais l’automne est aussi porteur d’espoir car c’est également la saison des jardiniers qui plantent pour préparer un nouveau printemps éclatant de couleurs et de vie, lorsque les températures se radouciront à la fin de l’hiver.

Puisque c’est le moment des plantations, profitons-en aussi pour enterrer toutes nos peines, nos tourments et nos frustrations des deux années passées en raison de la crise sanitaire inédite que nous avons vécue et souhaitons vivement que l’envie de liberté, d’une vie familiale, sociale, associative sans contraintes, soit au rendez-vous de la nouvelle année qui s’annonce.

De leur côté et malgré des conditions peu favorables, l’équipe municipale et les services qui m’entourent sont fortement engagés à mes côtés pour mener à bien les projets de notre programme que vous avez validés. Je tiens ici à les en remercier tout particulièrement.

Vous trouverez dans les pages suivantes, différents articles qui présentent un point d’étape sur l’avancement des principaux dossiers en cours.

Cependant, j’attends avec impatience le plaisir de vous retrouver nombreux lors de prochaines réunions publiques, notamment la traditionnelle cérémonie des vœux du maire prévue le mardi 11 janvier à 19h00 à la salle polyvalente, pour un moment d’échange et de convivialité.

D’ici là, continuons de prendre soin les uns des autres en respectant les consignes sanitaires qui certes nous agacent mais semblent indispensables pour que 2022 retrouve les couleurs de la vie à laquelle nous aspirons tous.

Au nom de toute l’équipe municipale, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d’année.

Votre maire, Gérard Laborderie

VOUS Y ÉTIEZ



02/07/2021 - Soirée de clôture de la 5ème saison



07/2021 - « Fil rouge » Soirées théâtre d'impro



09-10-11/07/2021 - Festival sur la Comète



12/07/2021 - Inauguration du terrain de pétanque



24-25/07/2021 - Festival international de peinture



21/08/2021 - Projection en plein air ABM



04/09/2021 - Course cycliste à Magné



05/09/2021 - Vide grenier



19/09/2021 - Fête du pain



09/10/2021 - Gratiféria



10/10/2021 - Loto du Comité de jumelage italien



15/10/2021 - Soirée choucroute du Comité de jumelage allemand



07/11/2021 - Déstockage Lire et délire



11/11/2021 - Commémoration



20-21/11/2021 - Festival ABM



27-28/11/2021 - Marché de Noël



03/12/2021 - Concert de chorales pour le Téléthon



05/12/2021 - Coupe de Noël du Taekwondo du Marais

ESPACE D'EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

N'ayant plus aucune responsabilité opérationnelle dans le cadre de son actuel mandat municipal, Catherine DAMBRINE a annoncé, lors du conseil du 6 juillet 2021, qu'elle avait accepté un changement de poste, au niveau professionnel et qu'elle ne serait alors plus en mesure de siéger au conseil municipal. Elle a précisé qu'elle avait par conséquent fait le choix, en toute responsabilité, de démissionner de son mandat de conseillère municipale afin que la continuité soit assurée.

Nathalie MARRET, membre de la liste Magné au quotidien aux dernières élections municipales, avocate, magnésienne depuis 49 ans, a accepté d'assumer à son tour les fonctions d'élue pour assurer le relais et suivre les dossiers.

Magné au quotidien

<http://www.magne-auquotidien.fr>

ACTUALITÉS du 2ème semestre 2021

De nouveaux équipements pour le service technique

Au service technique, des véhicules neufs (photo 1) viennent renouveler les 3 utilitaires diesel âgés de 20 ans et plus. Ces anciens véhicules n'étaient plus fiables et présentaient un budget entretien et réparation en hausse permanente.

En raison du faible kilométrage effectué par les agents, la municipalité a fait le choix d'investir dans des véhicules thermiques à essence de nouvelle génération. Les véhicules électriques dans cette catégorie n'étaient pas dans le budget et n'apportaient pas de plus-value environnementale. Le responsable technique ainsi que les agents des services bâtiments et espaces verts seront les principaux utilisateurs de ces nouveaux véhicules de service.

Un nouvel équipement est également disponible pour les espaces verts, il s'agit d'une tondeuse très polyvalente (photo 2). Celle-ci permet jusqu'à 3m20 de largeur de tonte, elle est routière et peut être utilisée par les agents en toute autonomie lors de leurs déplacements.

Suite aux cambriolages du bâtiment du service technique, le choix s'est porté sur l'électrique pour le remplacement des matériels volés.

Pour le confort des agents ainsi que des citoyens, ces équipements (tailles haies, tronçonneuses et sécateurs) sont plus légers et plus silencieux.

Pour le nettoyage du matériel et des engins, une nouvelle piste de lavage a remplacé l'ancienne devenue vétuste (photo 3).

**Rénovation et sécurisation du service technique**

Le bâtiment administratif du service technique est en rénovation afin de permettre sa mise en conformité avec la législation.

Le raccordement du service technique au tout-à-l'égout a été réalisé.

Une vidéosurveillance connectée dernière génération

a également été installée aux ateliers municipaux, couplée à un système d'alarme, celle-ci permet une surveillance 24h sur 24h de nos locaux.

Fin de la réfection des rues du coeur de bourg

La 6ème tranche de travaux se termine par la rue des Frères Largeau qui a été entièrement refaite ainsi que son carrefour avec la rue du Four Banal.

Tous les réseaux (éclairage public, télécom, électricité) ont été enfouis, les éclairages publics ont été remplacés par des modèles identiques à ceux de notre centre bourg. Cette tranche a été subventionnée par l'état et le département au titre "Amendes de police" 2019 pour 12 810 €.



Magné et 1 000 chantiers pour les Deux-Sèvres

Dans le cadre du dispositif départemental de soutien à l'investissement local « 1000 Chantiers », nous avons obtenu des subventions d'une valeur globale de 25 000 € pour la réalisation de travaux contribuant à la valorisation de notre cadre de vie. Ce budget a permis de financer les 5 chantiers de rénovation et d'entretien suivants :

- » Le toit de l'extension du bâtiment du service technique,
- » La sécurisation du déplacement des enfants du groupe scolaire à la salle omnisports par l'abaissement des bordures de trottoirs et mise aux normes PMR (7 passages piétons en lien ou à proximité de l'avenue du Marais Poitevin ont été équipés),
- » Le changement de menuiseries extérieures du bâtiment administratif du groupe scolaire,

- » Le remplacement de la chaudière fuel de l'église par une chaudière à granulés,
- » La rénovation, l'extension et la mise aux normes des WC publics dans les jardins de la mairie. Un bardage bois esthétique a été réalisé avec des essences de bois local (peuplier) en accord avec le patrimoine des lieux. La signalétique sera installée prochainement.



Les toilettes publiques rénovées devant la mairie

Terra Aventura - Un départ canon !

Le parcours Terra Aventura a été lancé le 26 juin à Magné. Cela a été un véritable succès cet été avec plus de 4 000 visiteurs par mois en juillet et en août. Sur les 517 parcours existants en Nouvelle Aquitaine, **Magné se classe à la 3ème place sur la période estivale.**

Vous ne connaissez pas le principe ? Téléchargez l'application Terra Aventura sur votre smartphone et laissez-vous guider en allant découvrir le parcours de Magné « Maraîchin contre Bras Rouge ! » ou l'un des autres parcours de la région.



« Le Jardin Claude Audis »

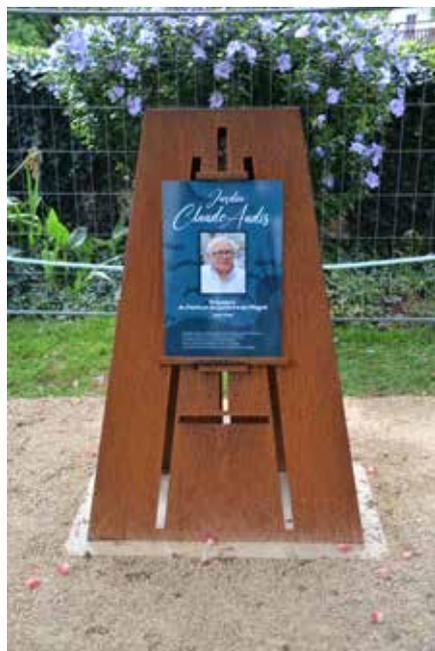
Après l'annulation de l'édition 2020 pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous, le 33ème Festival international de Peinture de Magné Marais Poitevin s'est déroulé le week-end du 17 et 18 juillet 2021.

Claude Audis, Président historique de Magné Animation avait fait la renommée de ce festival de dimension internationale qui rassemble chaque année plus de 300 peintres de France et d'au-delà ; il aimait à souligner l'implication sans faille de toute l'équipe de bénévoles qui font de cet événement une manifestation reconnue.

Depuis ses débuts dans les années 90, il avait eu la volonté de faire de ce festival une grande fête populaire, culturelle et conviviale, ancré sur son village de Magné qu'il aimait tant.

Claude Audis nous a malheureusement quittés en mars 2020, et c'est très logiquement que la commune

de Magné, partenaire historique de cet événement a souhaité lui rendre hommage lors de cette édition 2021.



Cet hommage se devait d'être à la hauteur de son engagement sans faille pour ce festival qui a participé au rayonnement de notre commune.

C'est pourquoi l'équipe municipale a décidé de dénommer un espace public au nom de Claude Audis. Le choix s'est naturellement porté

sur les jardins de la Mairie, berceau des moments forts de ce Festival avec, notamment, les inaugurations officielles, l'exposition des tableaux réalisés par les peintres et la remise des prix.

Des plaques à chaque entrée de ce square ont été installées ; ce lieu n'était pas dénommé jusqu'à présent : il porte aujourd'hui officiellement le nom de « Jardin Claude Audis ».

D'autre part, une structure en forme de chevalet et portant la photo de Claude a été inaugurée par le Maire et des élus de notre département et de notre région, en présence de sa femme Nicole et de ses proches lors de cette 33ème édition.



Les offres vélo Tanlib

Afin de faciliter l'accès à l'offre vélo Tanlib sur l'ensemble du territoire, Niort Agglo met à disposition de chacune des communes de la Communauté d'Agglomération du Niortais un vélo à assistance électrique. Ainsi les personnes intéressées peuvent bénéficier gratuitement de l'offre découverte pour le prêt

d'un vélo à assistance électrique.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie aux horaires d'ouverture.

Toujours dans le cadre du développement de sa politique cyclable,



cette dernière a installé un abri-vélo sur une place de parking de la place du 11ème GRCA, à proximité de l'arrêt de bus « Stade ».

L'objectif est d'inciter les habitants de la commune à utiliser les transports collectifs. Ceux-ci sont invités à prendre leur vélo pour effectuer le kilomètre qui relie leur domicile à la ligne de bus la plus proche, puis à le stationner pour quelques heures ou la journée dans un abri à vélos sécurisé le temps de leur déplacement.

Comment ça marche ?

Chaque équipement est doté de deux places de stationnement indépendantes. Le mécanisme ressemble à celui des casiers scolaires : il suffit d'apporter un cadenas type U pour sécuriser la porte extérieure et un cadenas classique pour le vélo à l'intérieur grâce à un câble de sécurisation. L'utilisation, en libre accès, est limitée à 48h consécutives de stationnement afin de permettre



à plus d'utilisateurs de profiter de ce service entièrement gratuit. Pour plus de renseignements sur cette offre, renseignez-vous sur le site tanlib.com ou 05 17 38 81 10.

Octobre rose

Dans les Deux-Sèvres, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers et la Ligue Contre le Cancer ont invité les mairies à participer à un challenge dans le cadre d'Octobre rose afin de mettre en rose la commune par un éclairage ou un décor. Des élues se sont portées volontaires pour réaliser un décor installé dans les Jardins Claude Audis, à côté de la mairie, afin d'apporter notre soutien à cette opération mais surtout aux personnes atteintes par cette maladie.

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Avec près de 58 450 cas détectés et plus de 12 000 décès par an, ce cancer est toujours le plus meurtrier chez la femme.

Pourtant il faut le rappeler : un dépistage réalisé à temps peut sauver la vie ! Simple et 100% remboursé, le dépistage doit être fait tous les deux ans, dès 50 ans.

Par ailleurs, tout au long de la vie, notamment dès 25 ans, un suivi gynécologique avec une palpation par un professionnel de santé est recommandé une fois par an.

Chaque année, Octobre Rose est l'occasion de faire entendre votre voix et sensibiliser un maximum de femmes quant à l'importance du dépistage du cancer du sein. Parlez-en autour de vous !
<https://octobre-rose.ligue-cancer.net/>



Lutte contre la fracture numérique et l'isolement des seniors

Jérémy Dijoux (photo 1), conseiller numérique recruté par le Centre socioculturel du Marais grâce aux subventions de France Relance, se rend chez les seniors gratuitement. Que vous soyez débutant ou que vous pratiquiez un peu l'informatique, nous vous proposons par une méthode personnalisée, en fonction de vos attentes, d'aborder sereinement l'outil informatique. Dès maintenant vous pouvez contacter le CSC du Marais au 05 49 35 99 90 pour réserver des créneaux.



Autre recrutement du CSC du Marais, Lydie Touzalin (photo 2), animatrice 4ème âge, pour des rencontres à domicile des seniors qui ne se déplacent pas ou peu. Pour renforcer la dynamique partenariale sur les territoires de Coulon et de Magné avec l'ADMR, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et l'Atlantique Immobilière Aménagement, un réseau de bénévoles se forme.

Le CSC du Marais fait appel à toute personne désireuse de s'inscrire dans une solidarité de proximité en direction des aînés. Vous pouvez contacter Nathalie au CSC du Marais qui vous accueillera et vous accompagnera afin de mener votre action bénévole dans de bonnes conditions avec des formations et des temps d'échanges.

Une médaille vermeil pour notre photographe

Jean-Louis Forestier, Magnésien, photographe amateur (et photographe bénévole officiel de la municipalité) a reçu le 25 septembre 2021 le diplôme de médaille vermeil des ARTS-SCIENCES-LETTRES de la société académique d'éducation et d'encouragement.

Le 8 novembre, à la mairie de Magné en présence d'élus et d'artistes locaux, Mme Michelle Jabouille, déléguée régionale de l'académie lui a remis sa médaille et son diplôme.

Cette société a pour vocation de reconnaître et de promouvoir les femmes et les hommes qui, par leur talent et leur travail, participent au rayonnement de la culture dans les domaines artistiques, littéraires et scientifiques.

Encore toutes nos félicitations, Jean-Louis !



Michelle Jabouille et Jean-Louis Forestier

Du changement à Super U

Depuis le 1er septembre 2020, « notre Super U », comme aiment le souligner les Magnésiens, s'est relooké « du hall d'entrée au fin fond du magasin », un investissement insufflé par la dynamique d'un jeune couple Johanna et Jean-Charles Antoine, les nouveaux propriétaires.

Jean-Charles Antoine est né « étiqueté Super U », un papa directeur de Centrale Super U, puis directeur de la Communication, « j'ai du U dans mes gènes ». A la suite d'un cursus dans 2 écoles de commerce à Nantes et à Rouen, il occupe différents postes dans une autre enseigne de grande distribution, et depuis 6 ans, un retour dans le circuit U, comme directeur de magasin à Contres près de Cheverny.

Dans les tablettes, Johanna et Jean-Charles ont un projet d'achat d'enseigne U. La région est prospectée « un grand-père Niortais, Johanna est native de la Roche-Posay, un cercle amical proche », Magné était à céder, trois ans d'attente et de négociations et c'est le grand saut « avec l'appui de notre Centrale U ».

Pourquoi l'enseigne U ? « en phase avec les valeurs humaines, la valorisation des productions locales, nous voulons d'ailleurs développer ce secteur en créant

des partenariats avec des acteurs locaux. Le local est notre leitmotiv ».

Un programme de formation ? Tous les employés ont été formés sur les métiers de la grande distribution, la gestion des rayons, le management, le merchandising, etc... « aussi chacun suit une formation dans tous les domaines et devient moniteur Super U, car c'est un travail



d'équipe, tout seul on fait vite, ensemble on va plus loin ».

Diplômée d'un IUT GEA et d'une école de commerce à La Rochelle, Johanna Antoine, auparavant commerciale dans la formation des pharmaciens, a rejoint son mari dans son rêve d'enfant. En charge des ressources humaines avec l'équivalent de 80 temps plein et des problèmes de

recrutement, deux jeunes enfants, les journées sont très chargées, mais Johanna garde son sourire.

Une transformation de grande ampleur, le magasin a été repensé dans une démarche économique et écologique : de nouvelles implantations et de la couleur pour le rendre plus accueillant et chaleureux, le remplacement de tout l'éclairage par des leds, des meubles réfrigérés fermés en libre-service, le développement

du bio en vrac, une machine à recycler les bouteilles plastique, l'adhésion à l'application anti-gaspi « Too Good To Go », le tri et l'envoi à la Centrale des déchets (bois, plastique, polystyrène, ...) pour qu'ils soient recyclés, ...

Le couple fourmille d'idées « mais il faut les faire correctement et notre problème de recrutement est un vrai frein ».

Prochaines étapes « les bureaux, le parking, les caddies, l'aspect extérieur du magasin », on peut compter sur Johanna et Jean-Charles Antoine dont la devise est « action-réaction ».

De nombreux postes sont à pourvoir, n'hésitez pas à postuler ou à en parler autour de vous.

Accès à la déchèterie de Magné

À compter du **1er janvier 2022**, une carte déchèterie sera nécessaire pour accéder à l'une des 12 déchèteries de l'Agglomération Niortaise.

Pourquoi ?

Suite à des abus et à une utilisation frauduleuse notamment de la part d'usagers hors territoire ou de professionnels non identifiés, une dégradation de l'accès des déchèteries aux usagers de la CAN a été constatée.

Un système de contrôle d'accès va donc être mis en place avec pour objectif de :

- » fluidifier la circulation,
- » permettre aux agents d'être plus disponibles afin

d'accompagner et d'informer,

- » uniformiser les conditions d'utilisation des déchèteries sur l'ensemble du territoire,
- » maîtriser les tonnages apportés,
- » supprimer les apports de déchets en dehors du champ de compétence de la CAN.

Conditions d'utilisation et d'accès des particuliers :

- » 1 seul badge par foyer,
- » Plusieurs véhicules possibles
- » 24 passages par an : du 1/01 au 31/12 – remise à zéro au 31/12,
- » Accès à tous les sites, tous les jours, tous les flux.

Plus d'informations sur decheteries.niortagflo.fr ou

au 05 49 78 74 70 (service des déchets ménagers de la CAN).

Comment obtenir sa carte déchèterie ?

Il est possible de créer un compte personnalisé sur le portail decheteries.niortagflo.fr et de compléter son dossier de demande de « Carte Déchèterie ». Cette carte sera ensuite envoyée par courrier à l'adresse indiquée dans le courant du 4ème trimestre 2021.

Si la création de l'espace personnel sur ce portail internet n'est pas possible, il suffit de se rapprocher de la Direction des déchets en appelant le 05 49 78 74 70.

Les demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne à partir de janvier 2022

Conformément à la loi ELAN de 2018 et à partir de janvier 2022, les usagers privés ou professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne. Une démarche plus simple et plus rapide qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Ce télé service sera mis à la disposition de tous par Niort Agglo sur les sites internet des 40 communes de l'agglomération

ou sur www.niortagflo.fr. Vous pourrez vous connecter via FranceConnect ou en créant votre propre compte sans vous déplacer en mairie et suivre l'évolution de votre dossier en temps réel. Une démarche plus économique et écologique puisqu'un seul dossier sera déposé en format numérique (plus de dépenses d'impression de dossier ou de pièces complémentaires et plus d'envois postaux). Cette dématérialisation entraînera

un traitement optimisé de la demande et des échanges simplifiés avec l'administration. Pour les personnes qui le souhaitent, les dépôts en version papier auprès de leur commune ou par envoi d'un courrier recommandé resteront possibles. Pour toute question préalable à la constitution d'un dossier, il est toujours possible de se rendre en mairie.

« MAGNÉ M'A BEAUCOUP APPORTÉ »

Qui ne connaît pas ou n'a pas croisé, sur le stade, à la mairie, aux abords du groupe scolaire, dans l'enceinte même de « notre école », ou bien lors des rencontres avec nos amis Allemands de Weitnau, d'Irchester, mais aussi depuis 10 ans, bloc à la main, notre correspondant local, André Réault, « de Bel Air », une fonction parmi tant d'autres.

André est natif du petit village de Boismé, au sortir de la 2ème guerre mondiale, un 31 mai 1945. Un papa ouvrier agricole, puis employé communal, un frère et 4 sœurs, « une enfance heureuse, avec peu, mais on avait la nature pour nous, tout était à nous, des copains... ». À 6 ans, la cloche sonne, une première ligne, puis la récré, et André regagne la maison familiale, car c'était le temps de l'école des garçons et l'école des filles, et pour André pas question d'aller en classe sans ses sœurs.



J'aimais
transmettre !

Le voilà donc privé de récréation, une classe de 40 garçons, l'instituteur qui trône sur une estrade « je me suis dit que finalement, cela ne devait pas être trop fatigant, donc d'emblée j'opte pour ce métier, alors que mes parents me destinaient plus vers un travail manuel ». Son obstination l'emporte,

André part dans le secondaire à Bressuire, puis c'est le service militaire « promu sergent à Saint Maixent ». Ville où André déclare sa flamme à Marie-Claire, lors d'une permission mémorable « elle est venue avec sa 2CV, a hésité à s'arrêter, puis s'est ravisée quelques mètres plus loin ». Et finalement, le couple fêtera

ses cinquante ans de mariage en grande pompe, puisqu'ils repasseront devant Monsieur le Maire.

Revenons à notre futur enseignant : un 1er poste en remplacement à la Roche-Posay, en 1967 « ce fut très dur surtout après 18 mois de service militaire. Ma force fut de puiser dans mes souvenirs de classe de 5ème. J'ai mis à profit les



jours de non classe, les jeudis et samedis, pour suivre des cours à Poitiers, afin d'obtenir mon Certificat Aptitude Pédagogique, oral et écrit ».

À la rentrée, André est nommé à Saint Maixent, à l'école Saint Légé en face de l'abbatiale, classe de CE2 et CM1, poste qu'il occupe jusqu'en 1975. Nouvelle affectation à Niort-Saint Florent, « j'en suis devenu le directeur



Visite des rotatives à Tours



Devant l'emblème de Weitnau

en 1988, j'aimais transmettre, les enfants sont naturels, spontanés ».

En 1977, André et Marie-Claire s'installent à Bel Air « un quartier homogène », trois garçons, Stéphane, Olivier et Johann, cinq petits enfants, qui sont leur fierté.

On ne peut brosser le portrait d'André, sans évoquer son implication dans le football en 1977 « comme joueur mais aussi comme éducateur pendant 15 ans ». Le football sera sa porte d'entrée vers les municipales, un mandat sous l'ère de Jean Thébaud, un 2ème avec André Robin, comme adjoint en charge des sports, de la culture et du monde associatif .

Le voilà donc pieds et mains reliés à toutes activités « le 10ème anniversaire du jumelage Allemand approchait. Le poste étant vacant suite au départ de M. Douezi, le maire me propulse Président, alors que je ne parlais pas un mot d'allemand. Nous nous rendons d'ailleurs avec Marie-Claire, voir ce qu'il en

retourne à Weitnau. Une messe en plein air, je ne comprenais rien, par contre je fus reconnu, accepté, un mariage de 17 années, j'en suis d'ailleurs toujours le président d'honneur ».

Parallèlement, André prend les rênes de Magné 2000, qui deviendra par la suite Festi'Magné et là aussi, on lui souffle « tu te débrouilles, mais il faut faire quelque chose pour marquer l'année. Alors débiteront les expositions au Four Pontet avec l'aide de Jean-Claude Daroux. »

Des sueurs froides « j'en ai eues, notamment lors du tour de Magné en barques, des feux de la Saint Jean sur la Sèvre, heureusement que le feu n'a pas pris ! »

On a bien compris, André est sur beaucoup de fronts, mais « disponible dans la limite où je ne suis plus indispensable, la liberté est inversement proportionnelle aux responsabilités et à la notoriété ». Et de

compléter « dans une association, on a besoin d'épaules, et parfois il faut savoir trouver des consensus, sans taper sur la table ».

André a reçu en avril 2015, la médaille échelon bronze pour l'ensemble de son parcours associatif, par le Comité départementale de la jeunesse et des sports (CDMJS). Un soutien sans faille de son épouse Marie-Claire « chacun nos activités, mais on est solidaire de l'autre », et de conclure « Magné m'a apporté beaucoup ».



Remise de la médaille de la jeunesse et des sports

Lieu quotidien des écoliers Magnésiens, le groupe scolaire des Hirondelles accueille cette année 68 élèves en maternelle et 111 en élémentaire répartis dans 7 classes. 11 agents municipaux et 1 apprentie ATSEM y travaillent. Restauration, accueil périscolaire (APS), ATSEM, entretien des locaux... les besoins sont nombreux et variés.

• Au restaurant scolaire, dès 7h, tout commence par la préparation des repas. 176 repas sont préparés quotidiennement et 63 le mercredi. Evelyne et Thierry préparent les menus en suivant un plan alimentaire validé par une diététicienne autour de 5 composants : légumes verts, féculents, fruits, produits laitiers



• L'accueil périscolaire est mis en place matin, midi et soir. De 7h30 à 8h35, c'est une quarantaine d'enfants de maternelle et d'élémentaire qui sont accueillis, une centaine entre 15h45 et 16h30, et environ 80 au-delà jusqu'à 18h30. Dans la journée, certains agents font l'entretien des locaux de la commune.

Le matin est un temps calme avec des activités libres, « on leur

et protéïnes. Ils élaborent leurs recettes en s'inspirant de leur expérience, de leur logiciel, et même d'internet. Les préparations sont toutes élaborées sur place. Conformément à la loi EGalim, il est proposé, depuis novembre 2019, un menu végétarien par semaine et, depuis septembre 2020, le bio, le frais et le local sont de plus en plus privilégiés. Cela nécessite plus de travail pour avoir des plats plus qualitatifs. C'est aussi un travail beaucoup plus intéressant pour les cuisiniers.

Pour répondre à ces orientations municipales, l'équipe a été renforcée en juin 2021, par le recrutement de Christophe, cuisinier à temps plein.

laisse le temps de se réveiller » indique Martine. Pendant la pause méridienne (entre 11h45 et 13h20), 2 agents restent en surveillance dans la cour.



On console aussi les matins difficiles des enfants.

Le soir, des activités périscolaires en lien avec des associations principalement magnésiennes

Le restaurant scolaire c'est comme un restaurant traditionnel avec notre touche personnelle adaptée aux enfants.



Les goûters de l'après-midi sont inclus dans le programme alimentaire en cohérence avec le menu du déjeuner.

Après une pause déjeuner, l'équipe procède aux dernières mises en place, de 11h30 à 11h55, avant d'accueillir les élèves de la maternelle, puis de l'élémentaire jusqu'à 13h15. Les élèves de maternelle sont servis à l'assiette, et ceux de l'élémentaire utilisent l'espace self avec un plateau.

Pour finir, place au nettoyage de la salle et de la vaisselle par les agents polyvalents et des cuisines jusqu'à 15h par Thierry et Christophe.

et des intervenants (auto-entrepreneurs) sont proposées aux enfants jusqu'à 17h : chant, zumba, billard, tennis, taekwondo, basket, jumelage allemand, sport découverte, lire et faire lire, éveil musical et éveil à la danse...

En places limitées, ces activités gratuites se font sur inscription et la priorité est donnée aux enfants

fréquentant régulièrement l'APS. Pour les autres, une aide aux devoirs est proposée ou ils peuvent jouer dans la cour.

Les agents proposent également

- Après l'accueil de 8h35 à 8h45 des enfants et des parents, les ATSEM aident les enfants dans les gestes de la vie courante et dans leurs activités avec l'enseignant. Elles aident également ce dernier à préparer le matériel pédagogique sur le temps scolaire. Elles accompagnent les enfants au restaurant scolaire, les préparent pour la sieste et

des activités manuelles et des jeux pour occuper les enfants jusqu'à l'arrivée de leurs parents.

surveillent le dortoir. Elles interviennent sur l'accueil périscolaire et s'occupent du ménage et du rangement des locaux le matin, le soir

et le mercredi après-midi. Pour Marie-Christine : « C'est un peu être comme une seconde maman car ATSEM, c'est aussi rassurer, caliner et écouter les enfants ».



Être ATSEM, c'est une passion plus qu'un métier

L'apprentissage de Gwenaëlle lui confirme qu'elle veut en faire son métier : « j'aime les voir grandir et évoluer ».

Pour découvrir les services scolaires, périscolaires et extra-scolaires, prenez connaissance du « Guide enfance et famille » sur le site internet ville-magne.fr rubrique scolarité.



Evelyne

Cheffe du service école-cantine & cuisinière

Après 12 années en tant qu'ATSEM et 22 à la restauration au sein du groupe scolaire, Evelyne partira au 1er mars 2022 pour une retraite bien méritée que nous lui souhaitons longue et heureuse.

Merci pour tout, Evelyne !

Thierry prendra le poste de chef du service au départ d'Evelyne



Thierry

Référent cuisinier



Christophe

Cuisinier adjoint



Martine

Référente APS
& agent polyvalent



Christine

Adjointe Réf. APS élémentaire
& agent polyvalent



Marie

ATSEM
& agent d'entretien



Sylvie

Agent polyvalent



Sophie

Agent polyvalent



Nathalie

Agent polyvalent



Virginie

Remplaçante ATSEM temporaire



Gwenaëlle

Apprentie ATSEM

Nathalie

Adjointe Réf. APS maternelle
& agent polyvalent

Marie-Christine

ATSEM
& agent d'entretien

LA LAITERIE COOPÉRATIVE DE L'ÎLE DE MAGNÉ

Saviez-vous que Magné possédait sa laiterie au début du XX^e siècle ? Cela peut surprendre mais elle existait bel et bien à l'emplacement actuel de l'usine Thébault, rue des Fontenelles.

La « Laiterie Coopérative de l'île de Magné » fut fondée en 1896 par un certain monsieur Tarente. Le bâtiment principal mesurait 23 m de long et 8 m de large. Il comportait une salle des machines (écrémeuses, baratte, malaxeur, etc.) et un bureau de direction.



Laiterie de Magné - début du XX^e siècle

L'établissement était équipé pour transformer 8 000 à 10 000 litres de lait par jour. La coopérative comptait environ 370 sociétaires en 1900, exploitant le lait produit sur les communes de Magné, Saint-Liguair et Coulon. Le ramassage du lait était assuré par des laitiers indépendants au moyen de bidons transportés sur une charrette à cheval.



À ses débuts, la production de beurre était de 150 kg par jour. Le beurre de Magné était réputé et il a été plusieurs fois primé au Concours Général Agricole de Paris dans les années 1920-1930. À la fin des années 1940, début de la production de caséine, la laiterie élaborait son camembert de la marque « Mon Délice ».

À la suite de difficultés financières, la laiterie s'arrêta en 1955 et les locaux furent occupés ensuite par la jeune entreprise Jean Thébault qui s'y installa en 1958.

Camembert de Magné "Mon Délice"

BILAN DU REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public a été changé en 2017 pour basculer en leds. Une étude a été réalisée par Bernard Guilbot, conseiller municipal délégué, sur la consommation d'énergie. L'ensemble des postes de commande qui pilotent l'éclairage public présentait en 2016 une consommation totale de 166 293 KWh pour un coût de 27 220 €. Cette année, sur la même période, la consommation est descendue à 48 998 KWh pour un coût de 9 603 €. La facture de l'éclairage public a donc été réduite de 17 617 €

par an s'agissant uniquement de la consommation. À cela s'ajoute la modification des abonnements car celui-ci dépend de la puissance fournie. Comme les leds consomment moins, il a été demandé à baisser la puissance fournie pour chaque poste de commande et, ainsi, les abonnements ont diminué de 4 284 € par an. C'est donc **une économie annuelle totale de 21 901 €** qui a été réalisée par le passage en leds de l'éclairage public. Le coût total de l'opération était de 300 000 €.

Après déduction d'un total de subventions de 80% versées par L'Ademe et la Région de Nouvelle Aquitaine au titre du programme FREE, par l'Etat au titre de l'appel à projets TEPCV et de la politique de soutien du SIEDS, l'investissement communal de 60 000 € est donc déjà amorti et le matériel est encore sous garantie. Sans l'aide des co-financeurs, cette opération n'aurait pas pu avoir lieu. Ces chiffres confirment sans ambiguïté les économies espérées au départ de l'opération.

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'accueil des gens du voyage est inscrit dans la loi. Cependant, leur mode de vie itinérant constitue une cause de rejet et de méfiance de la part de la population sédentaire, entraînant une discrimination systémique à leur égard, source de difficulté de relation et de communication.

La loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 impose aux communes de plus de 5 000 habitants de mettre en place des aires d'accueil aménagées. En Deux-Sèvres et sur le territoire de Niort Agglo, toutes les communes concernées satisfont à cette obligation.

La loi « NOTRE » du 7 août 2015 a attribué la compétence « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil » aux communautés de communes

ou d'agglomération. C'est donc NIORT Agglo qui a cette compétence.

Cependant, le nombre de places offertes est insuffisant et entraîne des stationnements illicites sur certains sites du territoire, dont la commune de Magné parmi plusieurs autres.

Face à ces installations, deux possibilités s'offrent au maire.

1 / La voie judiciaire : Elle passe par un constat d'huissier d'un coût de 600 à 700 € à charge de la commune, suivi d'un référé auprès du procureur de la République qui aboutira à une injonction de quitter les lieux (ou pas) dans un délai de 2 à 3 semaines, sous réserve que leur présence porte atteinte à la sécurité ou à la salubrité publique.

2 / La voie de la négociation, que nous avons choisie, permet de négocier une durée maximale d'installation qui se traduit par une convention qui définit également une redevance hebdomadaire de 20 € par famille, couvrant les frais de consommation d'eau et d'électricité. Plus de 1 000 € ont ainsi été collectés et reversés au CCAS depuis le début de l'année. Ces conventions sont respectées dans la grande majorité des cas et aucun méfait de quelque nature que ce soit n'a été signalé en mairie.

En conséquence, restons vigilants mais faisons preuve de compréhension et de tolérance vis à vis de cette population et de son mode de vie.

La Maison de santé pluridisciplinaire Magné/Coulon

Ce projet phare, pluridisciplinaire et intercommunal, est porté par les communes de Magné et de Coulon mais aussi par les professionnels de la santé de notre territoire. Le dossier en est actuellement au stade de l'Avant-Projet Définitif (APD) qui doit être validé lors du Conseil Municipal de décembre.

Cet avant-projet répond favorablement à toutes les demandes des professionnels

de la santé : dentistes, médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues, orthophonistes... Les prochaines étapes sont le dépôt du permis de construire et le lancement du dossier de consultation des entreprises début 2022. Puis viendra l'attribution des marchés au second trimestre 2022. Les travaux débuteront alors pour une durée approximative d'une

année.

Ainsi, courant de l'année 2022, vous pourrez voir les premiers engins de chantier investir la parcelle à droite de la ZAC commerciale, concrétisant enfin ce projet cher et indispensable à tous les citoyens de notre territoire.

L'ouverture de la Maison de santé est prévue, à ce jour, début du second semestre 2023.

Le futur parc paysager de loisirs de Magné derrière la salle omnisports

Ce projet lancé cette année fait suite au programme des plantations commencé en décembre 2020 que nous avons présenté dans le Bief de juin 2021 (page 12).

Pour la création de ce futur parc paysager, un Comité de Pilotage (COPIL) a été constitué. Il est formé d'élus de la commune de Magné, du Paysagiste du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin (PNR) et de la Directrice Générale des Services (DGS) de la commune.

Début mai 2021, le COPIL a

lancé une consultation auprès de paysagistes concepteurs susceptibles de nous accompagner dans l'élaboration du projet. A l'issue de cet épisode, l'agence SCAPE - paysagiste de Niort - a été retenue pour l'attribution du marché.

Depuis, les ateliers s'enchaînent en présence des membres du Comité Technique (élus et habitants). Ces réunions de travail, organisées par thème, servent au paysagiste à mieux comprendre les enjeux d'un tel

projet et elles visent aussi à cerner les besoins des différentes catégories d'âges des futurs usagers, sportifs ou simples promeneurs. Notamment, dans un esprit participatif, les enfants sont mis à contribution pour créer une véritable histoire, un « fil rouge », pour ce futur parc. A l'heure où nous écrivons ces lignes, une esquisse et une première estimation du coût du projet ont été présentées aux membres du COPIL.

Le Conseil Municipal des enfants

Pour initier les enfants à la vie politique, à la citoyenneté et à la démocratie, leur permettre d'exprimer leurs idées, et de s'impliquer dans la vie de leur commune, la municipalité a souhaité créer un conseil municipal des enfants (CME) à Magné. Michèle Baudouin, adjointe en charge des affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse, en sera la référente/animatrice.

Ce projet de CME a été défini en partenariat avec la communauté éducative du groupe scolaire Les Hirondelles.

Début octobre, un livret a été remis aux élèves de CE2, CM1 et CM2 pour leur expliquer le fonctionnement et le rôle d'un CME, le déroulement d'une campagne et des élections.

8 élèves se sont portés candidats et ont réalisé une campagne avec une affiche présentant leur projet et leur slogan.

Les élections des membres de ce futur CME ont eu lieu le dimanche 21 novembre 2021 à la mairie dans les conditions

identiques aux élections classiques (isoloir, bulletins de vote, urne, dépouillement et proclamation des résultats).

À cette occasion, 8 candidats ont été élus pour un mandat de 2 années scolaires :

- » Louisa LAUDREL (CM1)
- » Eva GARIDDI (CM1)
- » Clémentine MARTIN-BARBAZ (CM1)
- » Lalie SERVEAU (CM2)
- » Léa CHABOSSEAU (CM2)
- » Laurène COLLAS-SBAÏ (CM2)
- » Thomas FERRON (CM2)
- » Gaël GUILLOUX--GAUTIER (CM2)

L'installation officielle du Conseil municipal des enfants

s'est déroulée le samedi 4 décembre 2021 à la mairie et au cours duquel, Laurène a été élue maire junior de Magné.

4 adjoints au maire junior ont également été élus, représentant les 4 commissions : Lalie adjointe en charge du social et de la citoyenneté, Léa adjointe en charge de l'environnement, Thomas adjoint en charge de la culture, et Gaël adjoint en charge du sport.

Une écharpe tricolore ainsi qu'un « kit de l' élu » (une mallette avec des fournitures et des documents d'information sur Magné) ont été remis à chacun des conseillers.



Installation du conseil municipal des enfants



De gauche à droite : Gaël, Thomas, Lalie, Laurène, Léa, Louisa, Eva, Clémentine accompagnés du maire Gérard Laborderie et de Michèle Baudouin, adjointe au maire.

IntraMuros

Comme indiqué dans le dernier Bief Magazine, Magné a rejoint les communes de l'application mobile IntraMuros. Voici quelques explications concernant son utilisation.

Ecran de l'application IntraMuros*

Pour recevoir les notifications lors des nouvelles publications ou des alertes majeures (inondation, météo, etc.), cochez les cloches sur celles-ci.

Accédez à l'annuaire des services publics de Magné.

Signalez à la mairie des problèmes de voirie, décharge sauvage, d'éclairage public, etc. en y ajoutant éventuellement une photo et l'emplacement du problème.

Découvrez une liste de points d'intérêts de Magné et des communes alentours.**

Retrouvez les évènements de la commune et des communes alentours (en cliquant sur "Aux alentours").**

Accédez aux publications communales et associatives.

Consultez les annuaires des associations et commerces, les informations du groupe scolaire et de la médiathèque. Pour recevoir les notifications des publications des associations, cochez la cloche correspondante.

** écran et fonctionnalités pouvant évoluer en fonction des futures évolutions de l'application et des services activés*

*** communes alentours qui sont également sur l'application IntraMuros*

AGENDA du 1er semestre 2022***

- 26 Décembre** - Corrida de Magné (*Magné Sports*)
- 11 Janvier** - Voeux du maire
- 15 Janvier** - Spectacle Faut S'Tenir (*La D'âme de compagnie*)
- 22 Janvier** - Concours de belote (*Club de Loisirs*)
- 23 Janvier** - Fête des enfants du Marais (*APE*)
- 30 Janvier** - Repas des aînés
- 05 Février** - Soirée théâtre d'impro (*Los Muchachos*)
- 04, 05, 06, 11, 12 et 13 Mars** - Théâtre (*Théâtre du Marais Perdu*)
- 05 Mars** - Course pédestre "Aux filles de l'eau" (*Magné Sports*)
- 18 Mars** - Spectacle Hélix (*La chaloupe*)

- 20 Mars** - Carnaval (*APE*)
- 25 Mars** - Soirée Cabaret au Four Pontet (*CSCM*)
- 26 Mars** - Soirée théâtre d'impro (*Los Muchachos*)
- 27 Mars** - Loto (*Comité de jumelage italien*)
- 01, 02 et 03 Avril** - Festival ABM
- 10 et 24 Avril** - Élection présidentielle
- 01 Mai** - Déstockage (*Lire et Délire*)
- 08 Mai** - Commémoration du 08 mai 1945
- 14 Mai** - Soirée théâtre d'impro (*Los Muchachos*)
- 28 Mai** - Réunion échanges Glycophiles
- 10, 11 et 12 Juin** - Fête du Centre (*CSCM*)
- 12 et 19 Juin** - Élections législatives
- 21 Juin** - Fête de la musique

***Dates connues au jour de l'édition du bulletin municipal et sous réserve d'annulation ou de report éventuel à venir notamment à cause de la crise sanitaire actuelle.

